

Autorisation d'utilisation d'extraits d'œuvres audiovisuelles de commande dans une œuvre nouvelle.

Titre de l'œuvre d'origine (1)

Réalisateur

Scénariste

Producteur

Commanditaire:

Les coauteurs de l'œuvre d'origine acceptent la réutilisation des extraits suivants:

.....

.....

.....

Titre de la nouvelle œuvre

Producteur

Commanditaire:

Diffuseur ou utilisateur

Les extraits de l'œuvre d'origine ne peuvent être utilisés que dans cette nouvelle œuvre, pour une durée de ans et dans les pays suivants :

L'utilisateur, après accord des coauteurs, verse au producteur de l'œuvre d'origine la somme de euros, hors TVA, au titre des droits de mise à disposition.

Accord de (ou des) l'auteur(s) de l'œuvre d'origine

Signature

Accord du producteur de l'œuvre nouvelle

Signature

(I) Mention obligatoire au générique de la nouvelle œuvre

Un accord spécifique peut être passé entre les deux producteurs (dédommagement des frais de recherche et de duplication de master, etc...), cette partie de l'accord ne concernant pas la présente autorisation d'utilisation d'extraits de l'œuvre protégée.